



Afrique contemporaine 2003- 3 (n° 207) | ISSN 0002-0478 | ISSN numérique : en cours | ISBN : | page 147 à 163

Distribution électronique Cairn pour les éditions De Boeck Université. © De Boeck Université. Tous droits réservés pour tous pays. Il est interdit, sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, de reproduire (notamment par photocopie) partiellement ou totalement le présent article, de le stocker dans une banque de données ou de le communiquer au public sous quelque forme et de quelque manière que ce soit.

La dynamique des conflits ethniques au Nord-Kivu : une réflexion prospective

Etienne Rusamira [*]

RESUME — La province du Nord-Kivu (est du Congo) est confrontée aux conflits ethniques récurrents depuis le début des années 60, et qui présentent une double dimension : intra-ethnique et inter-ethnique. Cet article présente d'abord la dynamique de ces conflits au cours de quatre dernières décennies, et ensuite il examine de manière prospective les pistes de solutions selon trois scénarios envisageables pour le futur politique du Congo.

La province du Nord-Kivu (est du Congo) est confrontée aux conflits ethniques récurrents depuis le début des années 60, et qui présentent une double dimension : intra-ethnique et inter-ethnique. Cet article présente d'abord la dynamique de ces conflits au cours de quatre dernières décennies, et ensuite il examine de manière prospective les pistes de solutions selon trois scénarios envisageables pour le futur politique du Congo.

ABSTRACT — Since the beginning of the 60s the North-Kivu province (Eastern Congo) is facing recurrent ethnic conflicts, which are double-faced: intra-ethnic et inter-ethnic. This paper presents at first the dynamics of these conflicts over the last four decades, and then examines the possible solutions according to three plausible scenarios for the political future of Congo.

Since the beginning of the 60s the North-Kivu province (Eastern Congo) is facing recurrent ethnic conflicts, which are double-faced: intra-ethnic et inter-ethnic. This paper presents at first the dynamics of these conflicts over the last four decades, and then examines the possible solutions according to three plausible scenarios for the political future of Congo.

Depuis quatre décennies, l'est de la République démocratique du Congo (RDC) subit des conflits ethniques récurrents. Contrairement à ceux des provinces du Sud-Kivu et de l'Ituri, ces conflits au Nord-Kivu, remontant au début des années 1960, présentent une double dimension, à la fois inter et intra-ethnique. Ils ont pris de l'ampleur avec le déclenchement de la "guerre kanyarwanda [1]" à partir de 1963, qui a opposé durant plus de deux ans les Banyarwanda aux Nande, Hunde et Nyanga, suite au mouvement autonomiste ayant abouti à la création en 1962 de 21 "provincettes [2]" dans l'ancien Congo belge, jusqu'à l'arrivée de Mobutu au pouvoir en novembre 1965.

1

La proximité du Nord-Kivu avec le Rwanda a eu un triple effet : des courants migratoires à différentes époques tout d'abord, puis une radicalisation du clivage entre Banyarwanda dont les uns étaient hutu et les autres tutsi, d'où l'exportation du conflit interne rwandais au Congo. Actuellement, les tensions politiques entre Kampala et Kigali ont eu un nouvel impact négatif sur la

— 2

sécurité de cette province, divisée en deux secteurs militaires anciennement sous contrôle respectif de ces deux capitales.

Cet article tente d'explorer, en tenant compte de tous ces facteurs, les différentes pistes de solution à ces conflits profonds (Rusamira 2002) en développant trois scénarios sur l'avenir politique de la RDC.

—3

Les conflits locaux et leurs origines

Les principaux groupes ethniques qui peuplent la province du Nord-Kivu sont les Nande, les Banyarwanda (Hutu et Tutsi), les Nyanga, les Hunde et Tembo. Ces populations se répartissent aussi en deux catégories : les autochtones, d'un côté, et, de l'autre, les immigrés (ou transplantés) et les réfugiés des événements de 1959 au Rwanda. Des cinq groupes ethniques susmentionnés, les Banyarwanda sont les seuls à se trouver à la fois dans les deux catégories, les autres étant classés dans la première uniquement.

—4

Les trois pôles ethniques

Sur le plan administratif, le Nord-Kivu, hors de la ville de Goma qui en est le chef-lieu, est scindé en cinq subdivisions territoriales : Beni, Lubero, Masisi, Rutshuru et Walikale. Mais, en tenant compte de la répartition ethnique et des deux catégories de population précédentes, la province s'organise en fait autour de trois pôles :

—5

- la zone de Beni et Lubero, exclusivement peuplée des Nande ;
- celle de Rutshuru occupée majoritairement par les Banyarwanda autochtones ;
- la zone Goma-Masisi-Walikale, qui, bien qu'hétérogène sur le plan ethnique (Hunde, Tembo et Banyarwanda dans le Masisi, et Nyanga à Walikale), présente néanmoins une caractéristique commune : c'est la région où sont concentrés les Banyarwanda immigrés (ou transplantés) et réfugiés de 1959 (Poutier 1996) et où se pose aussi le problème des conflits fonciers, notamment dans les territoires de Masisi et de Walikale.

En dehors de cet aspect géographique, deux autres paramètres alimentent les conflits interethniques, à savoir les aspects démographique et politico-économique. Les Nande et les Banyarwanda sont en effet les deux groupes majoritaires qui se sont toujours disputé le leadership économique et politique de la province.

La guerre kanyarwanda (1963-1965)

Au cours de la période d'instabilité politique ayant suivi l'accession du Congo à l'indépendance, le 30 juin 1960, un premier conflit ethnique armé éclate au Nord-Kivu en juillet 1963, entre les Banyarwanda (Tutsi et Hutu du Masisi et de Goma) et les autres ethnies (Nande, Hunde et Nyanga), suite au mouvement d'autonomie des provincettes.

—6

En effet, le leader nande Denis Paluku, ministre de l'Agriculture du gouvernement provincial du Kivu (Reyntjens 2000, p. 247), déclare l'autonomie du Nord-Kivu. Ses deux collègues tutsi Cyprien Rwakabuba (Education et actuel président du Front uni de l'opposition non armée (FRUONAR) et Emmanuel Rwiyereka (Finances), ainsi que le commissaire de district du Nord-Kivu, Helman Habarugira, un autre Tutsi, s'y opposent. Paluku parvient cependant à rallier les autres groupes ethniques hunde et nyanga, et même les Hutu de Rutshuru, dirigés par le Mwami Ndezi. Par contre les Tutsi et les Hutu de Masisi, ceux des environs de Goma et une partie de Rutshuru (Bwito)

—7

maintiennent leur opposition. En réponse, Paluku envoie une expédition militaire dans le Masisi : les Tutsi y sont arrêtés et exécutés à Kiroshé. En prenant soin d'assimiler leur mouvement à la révolte des "mulélistes" (partisans de Pierre Mulele, fidèle à la mémoire et à la ligne de Patrice Lumumba après la mort de ce dernier), Paluku a pu ainsi obtenir un appui politique et militaire du pouvoir central congolais dans sa répression contre les Tutsi.

Pendant plus de deux ans, ce conflit va donc opposer Banyarwanda (Hutu et Tutsi) du Masisi, d'un côté, et, de l'autre, Nande, Hunde et Nyanga. Mais, avec l'arrivée au pouvoir de Mobutu en novembre 1965, il y a suppression des provincettes, dissolution de leurs forces de police et mutations des autorités politico-administratives impliquées dans ce conflit. Toutes ces mesures mirent fin à ce dernier, mais sans pour autant réparer les ponts brisés dans les relations entre les groupes ethniques opposés, qui ne le resteront toutefois pas jusqu'à nos jours.

8

Les ingérences politiques rwandaises

Comme on l'a souligné plus haut, les Banyarwanda du Nord-Kivu sont répartis entre les groupes qui constituent les deux principales composantes de la population du Rwanda, à savoir les Hutu et les Tutsi. Il va donc de soi que les événements politiques successifs survenus depuis 1959 dans ce pays frontalier du Nord-Kivu ont eu sur ce dernier un double impact :

9

- démographique et socio-économique, avec l'arrivée de réfugiés tutsi et leur installation dans le territoire du Masisi qui, plus tard, va connaître un essor économique très important, mais ne répondant pas aux attentes des populations autochtones, les Hunde, devenues minoritaires et n'étant pas bien intégrées dans cette nouvelle dynamique du développement. Soulignons ici que le développement porte essentiellement sur l'élevage du gros bétail. Or, les Hunde, tout comme les Nyanga et les Tembo, sont tous des agriculteurs, d'où leur marginalisation ;
- politique, par l'exportation au Congo des conflits internes du Rwanda, à travers le clivage ethnique hutu-tutsi.

Pendant la guerre kanyarwanda, le premier régime républicain rwandais, celui de Grégoire Kayibanda, est intervenu au Nord-Kivu aux côtés des Hutu, ce qui a entraîné un affaiblissement du groupe banyarwanda dans son ensemble. A partir de 1990 également, dans sa lutte contre le Front patriotique rwandais (FPR), le président Juvénal Habyarimana, créateur de la Seconde République rwandaise en 1973, a organisé une déstabilisation extérieure des Tutsi en s'appuyant sur les autorités politico-administratives du Kivu (Nord et Sud). Parallèlement, il envoya des agents dans les communautés rwandophones du Nord-Kivu en leur donnant comme mission de dresser les Hutu congolais contre leurs compatriotes tutsi. C'était en quelque sorte une réponse à l'enrôlement massif des jeunes Tutsi originaires de cette province dans le FPR au début des années 1990. De la sorte, les conflits locaux prirent une coloration non plus interethnique, mais bien intra-ethnique au sein de l'ensemble du groupe des Banyarwanda.

Le développement du Masisi et la question de la nationalité

A partir de 1977, d'autre part, le territoire montagneux du Masisi connut un essor économique sans précédent, avec la mise en place des fermes de type moderne par des hommes d'affaires tutsi.

—10

Cela engendra deux problèmes majeurs pour la population dite "autochtone":

—11

- l'acquisition de fermes, supposant au préalable celle des terres, se fit au

détriment des populations d'agriculteurs. Suivant un système foncier encore de type traditionnel, ce furent les chefs coutumiers, propriétaires usufruitiers des terres, qui décidèrent de leur vente, souvent sans tenir compte des aspirations de la population locale ;

- cette nouvelle forme de richesse ne fit pas que des heureux, les agriculteurs ayant perdu leurs terres, mais se retrouvant aussi et surtout complètement marginalisés dans la nouvelle économie.

En s'appuyant sur ces faits, certains politiciens locaux tentèrent d'obtenir en les dénonçant la sympathie des laissés pour compte. Ils identifièrent les Tusti à des étrangers ayant usurpé les droits des Congolais. C'était là un discours facile à tenir et à vendre, qui allait conduire à un processus de retrait de la citoyenneté "zaïroise" (congolaise).

La loi du 29 juin 1981 [3] remit en effet en cause pour un grand nombre de Banyarwanda la nationalité zaïroise qu'ils avaient acquise en 1972 [4]. Ce phénomène fut important notamment dans le Masisi, où habitaient les transplantés (venus du Rwanda de 1920 à 1940) et les réfugiés tutsi rwandais des deux grandes répressions de 1959 et 1963. La majorité de la population de ce territoire devient apatride de fait, d'autant qu'avec la confusion entretenue par la loi elle-même et celle du discours des politiciens congolais, cette mesure s'appliqua en réalité à tous les Banyarwanda (il convient de souligner que l'ensemble des "Banyarwanda", personnes de langue et de civilisation rwanda pré-coloniale, qui s'étend sur les trois Etats modernes de la RDC, de l'Ouganda et du Rwanda, est plus vaste que celui des "Rwandais" au sens strict, venant du Rwanda actuel ou y résidant, et avec lequel il ne doit pas être confondu), même ceux qui étaient incontestablement de souche autochtone dans la région de Rutshuru. Parmi tous ces Banyarwanda, les Tutsi, étant une minorité visible par ses traits physiques et ses activités pastorales, furent les plus touchés par une nouvelle discrimination politique et socioprofessionnelle dans ce qui était encore le Zaïre.

—12

En 1982, d'autre part, un groupe de Hutu zaïrois (congolais) créa la Mutuelle des agriculteurs des Virunga (Magrivi), une association exclusivement réservée à des membres de leur groupe (Sheldon et Yett 1996, p. 12) : aucune autre ethnie de la province n'y avait accès. Parmi les membres fondateurs, on peut citer René Ndeze (le chef coutumier de la collectivité de Bwisha, Rutshuru) et Eleithère Nkinamubanzi (ancien ministre de l'Education dans le gouvernement provincial dirigé par Denis Paluku à l'époque des provincettes). Mais des Hutu rwandais, comme Alexis Kanyarengwe (ministre du président Habyarimana) et le colonel Lizinde des Forces armées rwandaises (FAR) agissaient aussi dans l'ombre, en accord avec une association mutualiste agricole qui, loin de conserver ce simple caractère, servit de pont entre le régime Habyarimana et la communauté hutu congolaise pour mener une politique visant à diviser sur place les Banyarwanda suivant le modèle politique bien connu qui prévalait au Rwanda.

—13

Quatre événements traumatiques

Comme souligné plus haut, les événements du Rwanda ont toujours joué un rôle négatif et important dans la situation politique au Nord-Kivu. Pour s'en tenir à la période la plus récente, celle des huit dernières années, quatre événements traumatiques, dont l'origine se trouve le plus souvent au Rwanda, ont pu ainsi modifier l'équilibre inter et intra-ethnique dans la province du Nord-Kivu.

—14

Le massacre de 1993 à Ntoto

Les présidents zaïrois (congolais) Mobutu et rwandais Habyarimana furent pendant longtemps des alliés politiques, mais aussi de très proches amis en "affaires". C'est dans ce cadre que le premier aurait vendu (ou offert) de vastes

—15

étendues de terre au second et à d'autres politiciens rwandais, dans la localité de Ntoto, sur le territoire de Walikale, habité en majorité par les Nyanga. Habyarimana y fit installer une large population hutu rwandaise, chargée de mettre en valeur ces espaces. Mais, très vite, un conflit opposa les autochtones et ces étrangers. Certaines sources (informations obtenues auprès des ressortissants de Masisi basés au Canada) affirment que ces derniers n'obéissaient pas à l'autorité locale et se permettaient même de hisser le drapeau rwandais sur le territoire congolais.

L'irréparable se produisit un dimanche du mois de mars 1993 (Mathieu *et al.* 1998, p. 36 ; Sheldon 1996, p. 12). Pendant que la population hutu rwandaise était au marché et dans les églises, elle fut surprise par une attaque meurtrière de miliciens hunde et nyanga (Reyntjens 2000, p. 207) : le nombre de morts n'a jamais été connu, mais diverses sources avancent le chiffre de 14 000 personnes massacrées (Mathieu *et al.* 1998, p. 36). Les survivants regagnèrent le pays natal mais ce massacre déclencha des violences interethniques qui durèrent alors plusieurs mois.

Bien que ces graves incidents aient opposé des Congolais à des Hutu rwandais, ils n'en demeuraient pas moins inscrits dans la droite ligne du conflit antérieur entre Banyarwanda et les autres ethnies du Nord-Kivu.

L'arrivée massive des réfugiés rwandais en 1994

A cet égard, avant le génocide de 1994 au Rwanda, un conflit opposait déjà, comme on l'a vu, les Banyarwanda, d'un côté, et, de l'autre, les Nande, les Hunde et Nyanga au Nord-Kivu. Mais, avec l'arrivée massive dans cette province des réfugiés rwandais encadrés par les milices hutu extrémistes Interahamwe et des éléments des FAR, les alliances locales changèrent de nature : dans le Masisi, par exemple, Tutsi et Hunde combattirent en commun contre les Hutu congolais et rwandais (ex-FAR et Interahamwe). Vers mai 1996, presque tous les Tutsi de Masisi avaient pu trouver refuge au Rwanda où dominait maintenant le FPR, à l'exception de 2 000 déplacés (Reyntjens 2000, p. 6) cantonnés dans deux localités du Nord-Kivu, Kichanga et Mokoto. Le 12 mai, la dernière fut attaquée par les milices rwandaises et les ex-FAR qui y tuèrent une centaine de Tutsi. Un fait aussi important à noter est que les réfugiés rwandais (sous le contrôle des ex-FAR et des Interahamwe) avaient formé une alliance avec les Hutu congolais pour combattre contre les autres ethnies du Masisi. C'est ainsi que les Hunde et Nyanga étaient aussi victimes des attaques hutu et certains ont dû se réfugier au Rwanda, comme les compatriotes tutsi congolais.

L'offensive de l'AFDL

De la sorte, les Tutsi chassés de la province y revirent alors surtout sous la forme d'une intégration à l'Armée patriotique rwandaise (APR), émanation du FPR, qui avait lancé une offensive en territoire zaïrois (congolais) au Kivu. Pendant cette campagne, un certain nombre de Hutu congolais, considérés comme alliés des Interahamwe et des ex-FAR, seront donc massacrés ou condamnés à fuir en direction de l'ouest.

Sur le plan ethnique, la constitution de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL), lançant une offensive militaire contre le régime Mobutu avec l'appui du Rwanda et de l'Ouganda, va avoir pour effet un double renforcement du clivage ethnique au Kivu : entre Hutu et Tutsi congolais d'une part, entre Tutsi et autres communautés de l'autre. En clair, la première guerre du Congo (1996-1997) a agi sur les deux dimensions des conflits communautaires au Nord-Kivu, à savoir inter et intra-ethnique.

La deuxième guerre du Congo

Au cours de cette deuxième guerre, qui a commencé le 2 août 1998, le gouvernement de Kigali, toujours dominé par le FPR, a mené une politique différente de celle de la période de l'AFDL envers la communauté hutu congolaise. Non seulement il a imposé des cadres hutu au sein du mouvement rebelle du Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD-Goma), basé à Goma et qu'il appuyait – comme par exemple le gouverneur du Nord-Kivu et le maire de Goma qui sont tous les deux des Hutu –, mais il a cherché parallèlement à réconcilier les deux communautés hutu et tutsi, avec semble-t-il de meilleurs résultats que durant la période de l'AFDL.

— 21

L'actuel gouverneur du Nord-Kivu, Eugène Serufuli (un Hutu), à la tête d'une milice (dite de "défense locale") dont les effectifs sont estimés à 40 000 hommes et formés par l'armée rwandaise, reçoit directement des ordres de Kigali et n'avait pas en fait de comptes à rendre au leadership de l'ex-rébellion RCD-Goma, le mouvement dont les troupes contrôlent encore officiellement cette partie du territoire congolais.

— 22

Deux raisons majeures expliquent cette nouvelle politique rwandaise au Congo : elle n'est qu'un prolongement de celle mise en place au Rwanda même afin d'isoler les éléments extrémistes hutu au sein de leur communauté ; elle vise aussi à couper les alliances entre les Hutu congolais et les autres forces hostiles opérant encore dans les territoires de Rutshuru et du Masisi. Pour le moment, il y a ainsi beaucoup des jeunes Hutu dans l'armée du RCD-Goma et la "défense locale".

— 23

Par contre, l'attitude négative des autres communautés envers les Banyarwanda n'a fait que se renforcer davantage. Le régime Kabila a déçu les Hutu congolais depuis le début de cette deuxième guerre. Les diplomates appartenant à cette communauté furent chassés au même titre que les Tutsi : c'est le cas par exemple du professeur Oswald Ndesho, qui était ambassadeur en Ethiopie, mais qui fut remercié au mois d'août 1998, juste quelques semaines après le début de la guerre. Ceux qui sont restés à Kinshasa n'ont pas été non plus bien traités : ils ont obtenu certes un portefeuille ministériel, celui de la Santé publique, en faveur d'un des leurs, le Dr Mashako, mais on leur a refusé un siège au sein du parlement de transition mis en place par Laurent-Désiré Kabila. Ce refus peut facilement s'expliquer par l'opposition farouche de certains extrémistes de l'est du Congo envers les Banyarwanda. En d'autres termes, cela signifie qu'en dépit du soutien accordé au régime Kabila par certains Hutu depuis le début de la deuxième guerre du Congo, leurs compatriotes du Kivu ne les acceptent pas toujours.

— 24

Le contexte actuel

L'arrivée massive des réfugiés rwandais en 1994, l'exil des Tutsi au Rwanda à partir de 1995, la première guerre en 1996 et la deuxième guerre en 1998 ont donc modifié plusieurs des éléments sur lesquels reposait la dynamique des conflits dans la province du Nord-Kivu :

— 25

- Seul le pôle ethnique Lubero-Beni a pu se maintenir sans changement au cours de ces événements ; les deux autres (Goma-Masisi-Walikale et Rutshuru) ont été complètement déstabilisés principalement à cause de l'impact négatif de ces événements sur le groupe banyarwanda. La majorité des Tutsi de ce groupe vivent encore au Rwanda, tandis que les Hutu ont payé cher leur alliance avec les forces négatives au cours de la première guerre.
- Les conflits ethniques ont changé de nature : pour le moment, la problématique politique de ce conflit se situe au niveau régional, avec l'implication militaire du Rwanda et de l'Ouganda au Congo. Dans les territoires de Masisi et de Walikale, le premier facteur des tensions

ethniques, à savoir les litiges fonciers, est actuellement oublié pour deux raisons : les Banyarwanda sont en exil et la guerre continue dans cette zone, entre les troupes du RCD-Goma et les milices ethniques mayi-mayi appuyées par les forces hostiles rwandaises (Interahamwe et ex-FAR).

- Depuis 1999, la province est divisée en deux parties suivant la ligne de démarcation entre les deux secteurs militaires ougandais (Rassemblement congolais pour la démocratie-mouvement de libération [RCD-ML], une faction rebelle basée à Beni et dirigée par Mbusa Nyamwisi) et rwandais (RCD-Goma). Par ailleurs, le pôle Lubero-Beni, encore dynamique et exclusivement nande, est le seul à se retrouver dans la zone sous influence ougandaise à cette époque, et maintenant sous le contrôle du gouvernement de Kinshasa (Mbusa Nyamwisi a fait alliance, depuis avril 2002, avec le gouvernement de Kinshasa ; c'est ainsi que les forces armées congolaises sont stationnées actuellement à Beni et Butembo). Les tensions entre Kampala et Kigali ne font que renforcer davantage l'animosité entre les Banyarwanda et les Nande.
- Les milices mayi-mayi opérant dans la province sont divisées en deux grands groupes : celles des Nande, opérant dans les territoires de Lubero et de Beni et plus proches de l'*Allied Democratic Forces* (ADF, Front démocratique allié), une rébellion ougandaise, et ceux qui sont actifs dans les deux autres zones du Masisi et de Walikale. Le deuxième groupe est formé de Hunde et de Nyanga, alliés aux Interahamwe et ex-FAR. Les Mayi-Mayi nande sont hostiles idéologiquement à l'ensemble des Banyarwanda, quels qu'ils soient, tandis que leurs équivalents hunde et nyanga, à cause de leur alliance avec les Interahamwe, ne mènent leur lutte pour le moment que contre les seuls Tutsi congolais et rwandais, sous-groupes du premier ensemble.
- La commission provinciale de la réconciliation, en activité depuis fin 1997, ainsi que d'autres initiatives locales ont permis de renouer le dialogue entre les divers groupes ethniques, mais leurs actions demeurent de portée limitée vu le contexte de guerre qui prévaut toujours dans la région.
- Le retour de Tutsi du Nord-Kivu se heurte à deux problèmes majeurs : l'insécurité causée par les attaques des forces qui leur sont hostiles et la politique de Kigali consistant à maintenir un grand nombre d'entre eux au Rwanda pour deux raisons majeures : en effet ces Tutsi forment une bonne partie des effectifs de l'APR, et font aussi fonctionner l'administration rwandaise car ils sont francophones en première langue et ont un niveau d'instruction de loin supérieur à ceux que l'on surnomme au Rwanda les "Baganda" (anciens réfugiés en Ouganda) ; Kigali aimerait bien rétablir aussi l'équilibre démographique interne délicat rompu en faveur des Hutu par le génocide, en gardant sur son territoire un grand nombre de Tutsi de la diaspora. Depuis 2002 toutefois, un mouvement de retour de Tutsi au Nord-Kivu s'est amorcé, avec l'aval de Kigali et sous la coordination du gouverneur Serufuli, mais tous ceux qui sont rentrés dans leur territoire d'origine ont été dirigés vers la localité de Kichanga (zone limitrophe entre les territoires de Masisi et de Rutshuru) où ils sont actuellement cantonnés dans une ancienne exploitation de thé, dans une zone qu'ils n'avaient jamais habitée avant leur exil au Rwanda à partir de 1995. Certaines sources affirment que ces Tutsi revenus du Rwanda seraient dirigés vers Kichanga afin de servir de main-d'œuvre pour la relance des activités de l'exploitation en question et dont la gestion a été confiée à Modeste Makabuza, un homme d'affaires (propriétaire de plusieurs stations d'essence) tutsi congolais basé à Goma et qui serait très proche des officiers militaires de Kigali.
- L'exploitation artisanale du coltan (colombo-tantalite) est devenue l'activité la plus lucrative de la province du Nord-Kivu et du Kivu dans son ensemble. Plusieurs problèmes dérivent de cette nouvelle activité économique : l'abandon de l'agro-pastoralisme (Institut Pole/CREDAF 2001) qui fut

pendant longtemps la principale richesse de la province (en relativisant cependant l'impact de ce phénomène, car la première cause de l'abandon du secteur agro-pastoral est l'insécurité, résultat de la présence des bandes armées dans la région depuis 1994).

- La criminalisation de l'économie par l'implication des ces bandes armées dans l'exploitation de ces matières premières, en collaboration avec des groupes mafieux étrangers (sans compter l'exploitation illégale des ressources naturelles par les troupes étrangères impliquées dans ce conflit), augmente le risque de prolongation de la guerre.
- On assiste enfin à une crise alimentaire dans les campagnes et à une augmentation de coût de la vie dans les centres urbains, dans la mesure où une part de la population s'intéresse beaucoup plus maintenant à l'exploitation du coltan qu'à l'agriculture.

Des pistes de solution, selon trois scénarios

Comme on vient de le voir, les conflits ethniques dans cette partie de la RDC ont des dimensions multiples et demeurent d'une grande complexité, étant donné le nombre d'acteurs impliqués dans une situation politique précaire toujours traversée présentement par le pays. C'est dire qu'il n'existe pas, dans le contexte actuel, de solution miracle à proposer ; tout règlement de ces conflits doit être envisagé selon trois scénarios quant à l'avenir politique du Congo.

— 26

Première hypothèse, un règlement dans une RDC réunifiée

Une première hypothèse suppose que le processus de paix en cours en RDC réussisse, c'est-à-dire que l'on aboutisse effectivement à la réunification du pays sous l'autorité des institutions de transition congolaises, dont le processus de mise en place s'est achevé le 22 août 2003 avec l'installation du Parlement de transition à Kinshasa, aux termes de l'Accord global et inclusif signé le 17 décembre 2002 à Pretoria sous la double médiation de l'Organisation des Nations unies (ONU) et de l'Afrique du Sud.

27

Dans ce contexte, la commission de réconciliation nationale prévue dans les accords de Lusaka devra être mise en place et surtout être opérationnelle dans l'est du Congo. Deux types d'actions sont à mener. Premièrement, un acte politique au niveau national s'impose afin d'empêcher (par criminalisation) le développement de la campagne haineuse envers les minorités ethniques (Banyamulenge, Banyarwanda et Hema) dans l'est du pays. Mais cela, suppose, au préalable, deux conditions : une reconnaissance de la discrimination (par remise en cause illégale de la nationalité congolaise) exercée sur les deux premiers groupes des minorités ethniques précités ; le ferme engagement de la part des dirigeants du pays pour un règlement définitif de cette question.

— 28

Deuxièmement, au niveau provincial (et local également), la commission de réconciliation du Nord-Kivu, mise en place depuis 1997, devra reprendre ses activités, être renforcée (politiquement et juridiquement) et obtenir des moyens matériels conséquents afin de pouvoir opérer dans les différentes entités administratives de la province.

29

En ce qui concerne le conflit intra-ethnique entre les Hutu et les Tutsi, à supposer que le gouvernement congolais puisse y apporter une solution, il faudra néanmoins en grande partie, pour son règlement durable, que la stabilité politique interne du Rwanda soit aussi assurée (ce qui implique une réconciliation entre les deux principales composantes de la population rwandaise). Devra s'y ajouter aussi le désarmement des forces hostiles au pouvoir actuel de Kigali (Interahamwe et ex-FAR) opérant sur le territoire congolais.

30

Bien entendu, tout ce qui vient d'être précisé dans ce scénario repose sur une hypothèse idéale de réunification réussie au Congo. Mais, en réalité, trois catégories d'obstacles se dressent sur le chemin de la réalisation de ce scénario optimiste :

— 31

- sur la réunification territoriale elle-même : au vu de la complexité qui caractérise la guerre en cours en RDC (dimensions internes et implication des forces étrangères), les principaux acteurs congolais (notamment l'ex-gouvernement de Kinshasa et l'ex-mouvement rebelle du RCD-Goma) disposent d'une très faible marge de manœuvre politico-militaire pour s'engager dans certains domaines sans l'aval de leurs parrains régionaux (Angola et Zimbabwe pour Kinshasa et le Rwanda pour le RCD-Goma) ;
- à propos de l'ambiguïté de la politique du gouvernement de Kinshasa : d'un côté, on affirme travailler pour la réconciliation nationale et, de l'autre, Joseph Kabila nomme (le 21 avril 2003) Abdoulaye Yerodia comme vice-président de la République, or ce dernier est poursuivi par la justice belge pour incitation à la haine ethnique et raciale en 1998. Lors de ses interventions à la télévision nationale congolaise au début de cette deuxième guerre, Yerodia avait carrément appelé la population de Kinshasa à tuer les Tutsi qu'il qualifiait de "vermine". Au même moment, les anciens collaborateurs (qui ne font plus partie du gouvernement) de feu Laurent-Désiré Kabila, mais demeurés toujours proches du président Joseph Kabila et regroupés sous l'appellation du M17 (en référence à la date du 17 mai 1997, jour de la prise du pouvoir par l'AFDL), lançaient une campagne consistant à remettre en cause l'Accord global et inclusif, sous prétexte qu'il "accorde une nationalité collective aux sujets rwandais [5]". Et les personnes visées ici sont les mêmes, à savoir les Banyarwanda et les Banyamulenge. En date du 23 août 2003, on pouvait lire ceci sur le site de Digitalcongo.net (Kinshasa) : "Armée nationale intégrée et restructurée : le Rwanda place ses hommes". Ici encore, ce sont les officiers militaires banyamulenge et banyarwanda, nommés par décrets présidentiels du 20 août 2003 dans le haut commandement de l'armée congolaise, qui sont épinglés dans cette campagne haineuse qui a été récemment vigoureusement dénoncée [6] par Congo fraternité et paix, une organisation non gouvernementale (ONG) de lutte contre le tribalisme et de promotion de la concorde entre les communautés. En termes clairs, on ramène sur le tapis l'idéologie discriminatoire qui est à l'origine de la première guerre du Congo (1996-1997) ;
- quant à la présence des forces "négatives" (selon la terminologie utilisée notamment par le Rwanda et le RCD-Goma) dans l'est du Congo : jusqu'à ce jour, le problème du désarmement des Interahamwe et des ex-FAR reste sans solution. Ils menacent non seulement la sécurité du Rwanda, mais aussi celle d'une grande partie de l'est du Congo.

Dans l'hypothèse d'une partition consommée

D'entrée de jeu, trois principales questions se poseraient dans ce scénario : l'ensemble du Nord-Kivu se retrouverait-il dans un même Etat (en d'autres termes, le Nord-Kivu serait-il réuni) ? Si oui, quelle serait l'influence du Rwanda et de l'Ouganda dans ce nouvel Etat ? Si non, quel serait le sort des Nande habitant Goma et le territoire de Rutshuru ?

— 32

Comme nous l'avons déjà mentionné plus haut, la province du Nord-Kivu est divisée depuis 1999 en deux parties correspondant aux deux secteurs militaires ougandais et rwandais de l'époque ; la ligne imaginaire (elle est imaginaire certes mais elle est stratégique, commandée par la géographie des lieux) de démarcation passe par la localité de Kanyabayonga située dans le territoire de Lubero. Cette localité ainsi que la ville de Lubero ont été récemment (au début

— 33

du mois de juin 2003) conquises par les forces du RCD-Goma, mais seraient déjà libérées suite à la pression de la communauté internationale.

Dans ce contexte, la réponse à la première question dépend en grande partie de la réconciliation entre Kampala et Kigali et aussi de la pression de la communauté internationale sur ces deux pays : on sait que les relations entre les deux capitales (dirigées par deux régimes siamois) traversent pour le moment une zone de turbulences en dépit de la médiation britannique menée par l'ancienne ministre du Développement international, Clare Short. Même si cette dernière a pu arracher quelques mesures de confiance comme le départ en exil d'opposants, sa médiation n'a eu qu'un impact limité.

—34

En supposant, dans le meilleur de cas, que les deux pays frères parviennent à régler leurs différends, il n'est pas pour autant garanti que l'influence qu'ils exerceraient (ensemble ou séparément) sur le nouvel Etat puisse être de nature constructive. En effet, depuis l'offensive de l'AFDL (1996-1997), un constat s'impose : non seulement Kampala et Kigali ont une vision biaisée des affaires congolaises, mais aussi et surtout les deux capitales s'opposent sur les méthodes de parrainage. C'est là le cœur de cette deuxième question. Pour Kampala, il s'agit d'un parrainage du type "*indirect rule*" (gouvernement indirect à travers les leaders locaux), mais cela n'a pas fonctionné dans les territoires qu'il contrôlait, exemple concret de l'Ituri. Et, pour Kigali, l'APR doit exercer un contrôle total sur les dirigeants locaux congolais dans sa zone d'influence.

35

En ce qui concerne la troisième question, deux hypothèses opposées peuvent être émises :

—36

- les Nande installés à Goma et dans Rutshuru y demeurent, mais deviennent dans ces conditions minoritaires avec comme conséquence immédiate la perte du poids économique et politique qu'ils détiennent au Nord-Kivu ;
- ils sont victimes du nettoyage ethnique et sont chassés vers leurs territoires d'origine (Beni et Lubero), ce qui ne ferait qu'aggraver les conflits déjà existant. Rappelons que, par le passé, certains membres de cette ethnie furent chassés de la province orientale dans des conditions similaires.

Une fois cette première étape franchie, et sans préjuger des réponses effectives apportées aux trois questions présentées plus haut, le processus de résolution de ces conflits deviendrait analogue à celui du premier scénario (réunification du pays) : il présenterait toujours deux niveaux (national et provincial) en termes d'actions à mener. Une seule différence importante à souligner avec le précédent : la nouvelle classe dirigeante serait à la fois originaire de la région et confrontée quotidiennement aux effets néfastes des conflits ethniques internes, alors que, depuis l'indépendance du Congo en 1960, les principaux responsables (et notamment les quatre présidents qui se sont succédés à la tête du pays) provenaient d'autres provinces, ne connaissaient pas le fond du problème au Kivu (ou s'en sont servi pour se maintenir au pouvoir) et résidaient enfin à Kinshasa, soit à plus de 2 000 km des zones concernées. On peut dans ces conditions penser que le facteur de proximité pourrait devenir un élément déterminant dans la recherche d'une solution durable. L'hypothèse émise ici est qu'étant ressortissants de l'est et ne pouvant plus bénéficier de l'appui de Kinshasa, les nouveaux dirigeants seraient enclins à rechercher une solution durable à ces conflits ou éviteraient de les alimenter afin de prévenir toute nouvelle guerre dans leur région d'origine.

En cas de maintien du *statu quo*

Dans le contexte actuel (espoir ou illusion de la fin de la guerre), ce scénario s'apparenterait beaucoup plus à une situation consécutive à l'échec du processus de paix en cours qu'à une simple continuité avec la présente conjoncture, en

37

d'autres termes, une impossibilité finale de mettre pleinement en application l'accord du 17 décembre à Pretoria.

Avec un échec consommé de l'accord en question, on pourrait s'attendre à l'une ou l'autre de ces deux situations, une reprise généralisée des affrontements militaires ou bien au contraire leur maintien au niveau minimal actuel. Mais, dans les deux hypothèses, la Commission de pacification du Nord-Kivu ne pourrait se trouver opérationnelle. Seule l'influence du parrain rwandais pourrait continuer à agir efficacement, mais uniquement sur le conflit intra-ethnique banyarwanda (entre Tutsi et Hutu).

—38

Si l'on se dirigeait vers une période transitoire précédant une possible partition du pays, Kigali et le leadership du RCD-Goma auraient dans ce cas à s'investir dans une opération locale de "séduction" afin d'obtenir l'adhésion populaire à ce projet. Dans ce cas, la Commission de pacification ainsi que d'autres organes pourraient être mis à contribution. Mais tout cela n'aurait des chances de réussir que si (et seulement si) la majorité de la population de l'est du Congo estimait d'elle-même, ou était convaincue par ses mentors, de ce que Kinshasa devait être désigné comme le seul responsable de l'échec du processus de paix en cours, et, par ailleurs, que les pays voisins (notamment l'Ouganda et le Rwanda) n'auraient aucune emprise politique, économique et militaire sur le nouvel Etat. On peut déjà tenir cette hypothèse pour irréaliste quand on connaît le sentiment anti-Kampala et Kigali dans l'est du pays !

—39

Pour conclure

Au terme de cet article, on retiendra surtout des conflits ethniques dans la province du Nord-Kivu que :

—40

- ces conflits sont caractérisés par deux dimensions : inter et intra-ethnique (au sein du groupe banyarwanda) ;
- la proximité (ou l'ingérence) du Rwanda demeure l'une des sources qui alimentent ces conflits ;
- l'arrivée massive des réfugiés rwandais (encadrés par les Interahamwe et les ex-FAR) en 1994 et les effets négatifs des deux guerres n'ont fait qu'aggraver des tensions intercommunautaires qui remontent au début des années 1960.

En ce qui concerne les pistes de solution envisagées, quatre paramètres doivent être absolument pris en compte : le niveau d'engagement de la classe dirigeante congolaise, le futur politique de RDC, l'influence (ou ingérence) des pays voisins et la stabilité politique interne du Rwanda.

Références bibliographiques

- *Afrique contemporaine* (1997), dossier spécial "Du Zaïre au Congo", n° 183, juillet-septembre.
- Institut Pole/CREDAP, "Le coltan et les populations du Nord-Kivu", Goma (RDC), 2001.
- Mathieu, Paul *et al.* (1998), "Enjeux fonciers et violences en Afrique : la prévention des conflits en se servant du cas du Nord-Kivu (1940-1994)", *Réforme agraire*, n° 2, p. 33-42.
- Poutier, Roland (1996), "La guerre au Kivu : un conflit multidimensionnel", *Afrique contemporaine*, numéro spécial "L'Afrique face aux conflits", n° 180, octobre-décembre, p. 15-38.
- Reyntjens, Filip (dir.) (2000), *L'Afrique des Grands Lacs : annuaire 1999-2000*, Paris, L'Harmattan.
- Rusamira, Etienne (2002), "Mouvements de réfugiés en Afrique centrale et dans la région des Grands Lacs : causes profondes et impacts dans les principaux pays d'origine",

Migrations Société, vol. 14, n° 83, septembre-octobre, p. 41-62.

• Sheldon, Yett (1996), "Masisi, Down Road from Goma : Ethnic Cleansing and Displacement in Eastern Zaire", Washington, DC, US Committee for Refugees.

Notes

[*]

Consultant, analyste politique à l'Observatoire de l'Afrique centrale (OBSAC) de Montréal.

[1]

Adjectif à préfixe formé sur la racine désignant la culture rwandaise et ses représentants dans leur langue, le "kinyarwanda".

[2]

Afrique contemporaine 1997, p. 69.

[3]

Afrique contemporaine 1997, p. 73.

[4]

Idid., p. 71.

[5]

Le Communicateur, Kinshasa, 19 mai 2003.

[6]

"Stop à la diffusion de la haine sur la RTNC 2", *Le Phare*, 5 août 2003.